

Nouveau : une demande de retraite pour tous vos régimes !

15 mars 2019

Votre demande de retraite plus simple

Grâce au nouveau service de demande de retraite en ligne proposé par vos régimes de retraite, demander votre retraite devient plus simple ! Que ce soit pour votre retraite de base ou complémentaire, vous n'avez plus qu'une seule demande à faire pour l'ensemble de vos régimes. Pour demander votre retraite, il suffit de vous connecter à votre espace personnel sur les sites internet de vos régimes ou à votre compte retraite sur www.info-retraite.fr.

Une fois connecté, c'est facile, rapide et sécurisé !

- Vous complétez le formulaire de demande de retraite pré-rempli et personnalisé, en six étapes.
- Vous déposez les justificatifs à joindre à votre demande en les scannant ou en les photographiant.
- Vous suivez l'état d'avancement de votre demande à tout moment.

Parce que demander sa retraite est une démarche importante pour vous, tout est prévu pour vous permettre de la réaliser dans les meilleures conditions.

- Vous êtes guidé tout du long de votre demande.
- Lors de la saisie de vos informations, vous pouvez à tout moment revenir à l'étape précédente. Vous avez même la possibilité d'enregistrer votre demande pour y revenir plus tard. Elle est conservée 90 jours.
- Avant de transmettre votre demande à vos régimes, vous pouvez vérifier et modifier, si nécessaire, les informations renseignées.
- Vous êtes notifié par e-mail de l'envoi de votre demande à vos régimes, qui pourront vous contacter pour obtenir des précisions, si besoin.

Enfin, la connexion avec FranceConnect vous assure un accès sécurisé et simplifié au service. Vous êtes proche de la retraite et respectez le délai requis pour partir ? Faites votre demande de retraite en ligne, pour l'ensemble de vos régimes.

Ce service est proposé, sous le label Info Retraite, par tous vos régimes de retraite obligatoires, qui travaillent ensemble pour vous simplifier la retraite.

Service en ligne

- [Demander ma retraite sur info-retraite.fr](http://www.info-retraite.fr)